UCB News

Aliénation d'actions propres

Bruxelles (Belgique), le 22 avril 2022 – 20h00 (CEST) – Information réglementée

En application de l'article 8:6 de l'Arrêté Royal portant exécution du Code des sociétés et associations, UCB SA rend public que suite à des exercices d'options par des membres de son personnel, elle a aliéné des actions UCB hors bourse (OTC) en vue des livraisons de ces actions aux membres du personnel concernés, dans le cadre de la rémunération variable à long terme du groupe UCB, comme suit :

Date de la transaction	Heure	Plan LTI	Quantité des actions UCB aliénés	Prix
19 avril 2022	09:00:24	Stock Option Plan 2018	1.000	66,18 €
19 avril 2022	09:00:24	Stock Option Plan 2017	1.000	70,26 €
19 avril 2022	09:34:46	Stock Option Plan 2018	1.725	66,18 €
19 avril 2022	09:59:08	Stock Option Plan 2013	1.000	48,69 €
19 avril 2022	10:14:34	Stock Option Plan 2013	1.500	48,69 €
19 avril 2022	11:25:15	Stock Option Plan 2017	350	70,26 €
19 avril 2022	13:12:04	Stock Option Plan 2014	3.198	58,12 €
20 avril 2022	09:01:13	Stock Option Plan 2019	1.500	76,09 €

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'UCB SA via le lien suivant.

Pour plus d'informations, contactez UCB :

Investor Relations
Antje Witte
T +32 2 559 94 14
antje.witte@ucb.com

Corporate Communications
Laurent Schots
T+32 2 559 92 64
laurent.schots@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant environ 8 600 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 5,8 milliards en 2021. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter: @UCB_news